

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de Montigny-en-Ostrevent

Dossier n° **DP 059 414 17 00017**
Date de dépôt : **21 mars 2017**
Demandeur : **M MARCHESE Elio**
Nature du projet : **Édification d'une clôture avec portail**
Adresse du terrain : **249 rue Henri Dunant**
59182 MONTIGNY-EN-OSTREVENT



ARRÊTÉ
de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de Montigny-en-Ostrevent

Le Maire de Montigny-en-Ostrevent,

Vu la déclaration préalable présentée le 21 mars 2017 par Monsieur MARCHESE Elio demeurant 249 rue Henri Dunant à Montigny-en-Ostrevent (59182) ;

Vu l'objet de la déclaration :

- édification d'une clôture avec portail ;
- sur un terrain situé 249 rue Henri Dunant à Montigny-en-Ostrevent (59182) ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 06/10/2016 ;

Vu l'avis de la DRAC des Hauts-de-France, Unité départementale de l'architecture et du patrimoine du Nord en date du 16/06/2017 ;

Vu les pièces fournies en date du 04/05/2017 ;

ARRÊTÉ

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Montigny-en-Ostrevent, le **04 JUIL 2017**
Le Maire,



Jean-Luc Coquerelle

Observations :

Le demandeur prendra connaissance de l'avis du service ci-joint :
-DRAC des Hauts-de-France.

La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.